

ISTANBUL, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE (2010)

[PAR CHRISTIAN LOCHON, SPÉCIALISTE DE L'ISLAM, ANCIEN DIRECTEUR DES ÉTUDES
DU CHEAM (CENTRE DES HAUTES ÉTUDES SUR L'AFRIQUE ET L'ASIE MODERNES)]



En 1999, à l'occasion de la célébration du 700^e anniversaire de la fondation de l'Empire ottoman, le château de Versailles a accueilli une très belle exposition consacrée aux trésors du palais de Topkapi, rappelant l'amitié que se vouaient Soliman le Magnifique et François I^{er}. Du 10 octobre 2009 au 25 janvier 2010, c'est le Grand Palais, à Paris, qui présente une superbe rétrospective "De Byzance à Istanbul", tandis que le 5 octobre 2009, le prix Nobel de littérature, l'écrivain turc Orhan Pamuk, a lu des extraits de son essai *D'autres couleurs* au théâtre de l'Odéon, en compagnie de Fanny Ardant.

Istanbul, promue capitale européenne de la culture en 2010, mérite largement cette distinction. Elle s'y prépare depuis plusieurs mois, portant haut son label de ville inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco et rouvrant peu à peu au public ses monuments les plus prestigieux, comme la mosquée Süleymaniye.

"Istanbul ! Comment pourrais-je évoquer cette ville fondée à la jonction de trois mers sinon par ses noms dont chacun correspond à une époque de son histoire. Elle se nomme Lygos, Byzance, Nouvelle Rome, Constantinople, Maison du Califat. Aujourd'hui, héritière de ces civilisations, elle se nomme Istanbul, 'la Ville' en grec, Stin polis."

Nedim Gürsel



Istanbul dans l'histoire

Byzance, Nova Roma et Constantinople

La légende attribue au Dorien Byzas la fondation d'un bourg, Byzance, promis à devenir un grand centre commercial, en 660 av. J.-C. Des fouilles récentes, entreprises en bord de mer, indiquent l'existence d'activités portuaires et de pêche remontant au XII^e siècle av. J.-C. Au début du III^e siècle av. J.-C., la ville devient une colonie romaine dotée d'un forum, d'un palais et d'un temple. Byzance se trouve au centre d'une province très exposée aux invasions de peuples venus de mer Noire ainsi que d'Orient, mal administrée par des empereurs faibles, excepté Dioclétien (285-305).

L'empereur Constantin, ayant triomphé de ses rivaux, fait de Byzance la capitale de l'Empire romain en 324 ap. J.-C. et l'appelle Nova Roma. Ce sont ses successeurs qui la baptiseront Constantinople. En 340, le christianisme devient religion d'État. En 360, le fils de Constantin construit la première basilique et l'hippodrome. Lors du partage de l'Empire romain, en 395, elle devient capitale de l'Empire romain d'Orient, qui s'étend en Roumanie, Grèce, Macédoine, Bulgarie et Serbie, elles-mêmes progressivement intégrées dans l'Empire ottoman dix siècles plus tard. Avec la disparition de l'Empire romain d'Orient en 476, le caractère byzantin de la cité s'accroît, les cultures romaine et orientale se fondant en une archi-

“ en 395, elle devient capitale de l'Empire romain d'Orient ”

tecture très originale, comme la basilique Sainte-Sophie et l'église Sainte-Irène. L'empereur Justinien (527-565) fait également construire des palais et des édifices publics alors que son épouse Théodora, de rite syriaque orthodoxe, privilégie l'église Saint-Serge-et-Bacchus. À son apogée, Constantinople compte 400 000 habitants et elle est en relation commerciale avec l'ensemble du monde connu. Ses murailles lui permettront de résister presque mille ans aux assauts répétés des envahisseurs. Théodose II doublera la superficie de

la ville, la dotant d'une double muraille terrestre encore visible aujourd'hui. Le palais de Justinien a été recouvert par la mosquée Bleue et il ne reste que l'obélisque de l'hippodrome, mais on peut encore parcourir l'artère principale de Constantinople en empruntant le tramway urbain. La Citerne basilique, l'église Saint-Sauveur-in-Chora, comme une vingtaine d'églises médiévales devenues mosquées – telle Fethiye Camii à croix inscrite – sont encore ouvertes au

public. C'est la prise de la ville, suivie du pillage en 1204 par les croisés qui y demeureront jusqu'en 1267, qui va appauvrir la capitale byzantine. Une partie des spoliations se retrouve, entre autres, dans la cathédrale Saint-Marc de Venise. Les Ottomans s'en emparent le 29 mai 1453, d'autant plus facilement qu'une grande partie de la population avait fui vers l'Italie, dont de nombreux intellectuels qui contribueront à l'éclosion de la Renaissance.

L'Empire ottoman

C'est Osman I^{er} Ghazi (1299-1326) qui crée la dynastie Osmanli ("Ottoman"). Les Ottomans battent leurs compatriotes seldjoukides établis à Konya, bâtissant pour six siècles un empire euro-afro-asiatique. Ce clan de Turcs Oghouz chassé par les Mongols et réfugié en Anatolie s'allie aux Byzantins : le chef Orkhan (1326-1359), fils d'Osman, épouse Théodora Cantacuzene, fille de l'empereur.

En 1453, après un siège de deux semaines, Mehmed II le Conquérant ("Fatih") occupe Constantinople. La ville est pillée durant trois jours mais la population grecque est invitée à rester et un nouveau patriarche de 23 ans est nommé. Son petit-fils Selim I^{er} Yavouz le Terrible (1517-1520) écrase les Perses, puis les Mamelouks d'Égypte, et ramène du Caire le dernier descendant des califes de Bagdad, Moutawakil, qui aurait transmis sa filiation spirituelle aux sultans

turcs. Ainsi le monarque régnant à Istanbul devient le plus puissant souverain musulman, “gardien des villes saintes” (La Mecque et Médine). Ses provinces balkaniques le font passer pour un souverain européen. Sainte-Sophie devient un modèle de mosquée ottomane à quatre minarets ; Soliman le Magnifique ou le Législateur (1520-1566) fait construire Süleymaniye, la plus grande des mosquées impériales, Ahmed I^{er} (1603-1617) la mosquée Bleue aux six minarets, tandis que les sultans logent dans le nouveau palais, dit de Topkapi (porte du Canon), sur l’acropole de Byzance. De nouveaux bâtiments, à l’intérieur du site, abritent désormais des centaines de femmes, odalisques, servantes du Grand Seigneur, ainsi que l’École des pages, où sont formés les hauts cadres administratifs de l’Empire, et la bibliothèque d’Ahmed III (1720).

Le nouveau sultan, choisi uniquement dans la famille osmanlie, suivra aux XVI^e et XVII^e siècles la terrible injonction de Mehmed II : “Celui de mes fils qui me succèdera devra tuer ses frères” ; des oulémas trouvèrent d’ailleurs le verset adéquat dans le Coran. Le grand vizir, le premier ministre, est assisté du conseil des ministres, que l’on appellera “divan”. Le palais est la Sublime Porte (Bab-I-Ali), terme qui désigne le grand vizirat et donc le gouvernement turc dans son ensemble. Les hauts fonctionnaires sont choisis parmi les descendants des habitants non-turcs et chrétiens de Roumélie, Bulgarie, Roumanie, Serbie, Albanie. Après avoir été convertis à l’islam, les plus développés physiquement entrent dans la nouvelle armée, ou Yeni Tcheri, d’où le nom des janissaires, un corps d’élite qui va conquérir une partie de l’Europe, jusqu’à Vienne. Les plus doués deviennent agents des administrations de l’État : de 1453 à 1623, sur 52 grands vizirs, 47 sont chrétiens des Balkans ou du Caucase et 5 seulement d’ethnies turques. Il en est de même des jeunes filles destinées au harem impérial : à partir de 1566, aucun mariage de sultan ne sera célébré avec des femmes turques ; c’est ainsi que plusieurs sultans eurent une mère grecque, vénitienne, russe ou française (Selim III, 1789-1807). La Cour ottomane est influencée par les coutumes impériales byzantines : le cérémonial du couronnement (sabre remis à l’impétrant), le symbole de l’aigle impérial à deux têtes, la réception des ambassadeurs.

Le haut clergé joue également un grand rôle auprès du sultan ; le cheikh Ul Islam, théologien syrien en général, est garant de la conformité de la loi avec la charia. Des fatwas serviront à déposer les sultans Selim III (en 1808), Abdulaziz et Mourad V (en 1876), Abdulhamid II (en 1909). La religion musulmane est le ciment de l’unité ottomane. La société civile est divisée en deux classes : les musulmans et les minoritaires, qui doivent payer des impôts spéciaux,

n’étant pas soumis au long service militaire. En 1830, sur 35 millions de sujets, l’Empire compte 23 millions de non-Turcs, dont 7 millions de Slaves, 2 millions de Grecs, 2 millions et demi d’Arméniens. Peu à peu, les forces centrifuges s’imposent, et la vénalité ainsi que l’arbitraire deviennent la règle absolue. Soumis à de nombreuses exactions des pouvoirs régionaux et central, chrétiens et juifs sont les plus maltraités. Pourtant, du fait de sa position

“ le monarque régnant à Istanbul devient le plus puissant souverain musulman ”



LA MOSQUÉE SÜLEYMANIYE ■ A. LEROY



HIPPODROME, OBÉLISQUE DE THÉODOSE ■ A.-G. BRUGERON

en Europe, l’Empire ottoman signe, entre les guerres successives, des traités connus sous le nom de Capitulations, du latin *capitulaciones* (“chapitres”) comme l’accord passé avec la France dès 1535 et qui a duré jusqu’en 1923.

Isolé en Europe dans sa lutte contre Charles Quint, François I^{er} négocie avec Soliman le Magnifique une alliance avantageant les deux parties. Tous les régimes qui vont se succéder auront à cœur de renouveler ces Capitulations (en 1581, 1597, 1604, 1608, 1673, 1740, 1878...). La Turquie accorde à la France l’autorisation de protéger l’ensemble des étrangers catholiques résidant sur tout l’Empire ottoman (garanties judiciaires et liberté religieuse), puis au fur et à mesure de l’affaiblissement de la Sublime Porte, des minorités chrétiennes locales. Cela permet à la France d’assurer une présence constante et économiquement forte jusqu’à la

première guerre mondiale. Sur ce modèle, les autres puissances essaient de s'imposer en choisissant le patronage de minoritaires : les Russes pour les Arméniens et les Grecs orthodoxes, les Autrichiens pour les Grecs catholiques, les Britanniques pour les Druzes. Le traité de Lausanne (24 juillet 1923) met fin au régime des Capitulations.

Les États européens interviennent constamment dans la politique interne turque, imposant les réformes du Tanzimat et les droits des minorités ; ces agissements mal admis par les populations musulmanes conduisent à de nombreux pogromes des Grecs orthodoxes, maronites (1860) ou Arméniens (à partir de 1894) minoritaires. La question d'Orient est finalement réglée lorsque la République proclamée dans le nouvel État turc est réduite à l'Anatolie et à la province européenne autour d'Istanbul (1923).



PALAIS SUR LES RIVES DU BOSPHORE ■ C. RICHARD

Le xx^e siècle

Lorsque le général Mustapha Kémal, dit Atatürk ("Père des Turcs"), prend le pouvoir en 1923, il impose une laïcité adaptée après avoir supprimé le sultanat puis le califat. Il fixe un islam soumis à l'État, mais toujours sunnite et hanéfite. Si les alévis, d'obédience chamano-chiite, soutiennent son programme, c'est parce qu'on les laisse libres de pratiquer leurs rites ancestraux qui sont en contradiction avec les rites sunnites.

À partir des années 1950, une réislamisation progressive donne à la religion officielle un pouvoir accru. Des cours de religion sont introduits dans les écoles officielles ; des lycées confessionnels (*imamkhatib*) préparant aux études théologiques, uniquement sunnites, sont ouverts. Le régime démocratique parlementaire, institué après le décès du fondateur de la République turque, va être ponctué de trois coups d'État militaires (en 1960, 1971 et 1980). Le Kémalisme devient peu à peu une coquille vide en ce qui concerne la liberté religieuse et un symbole de répression. En 1982, l'établissement d'un Conseil national de sécurité, contrôlé par les officiers supérieurs, est une épée de Damoclès constante au nom de la sécurité et du nationalisme. Dès 1996, les partis confessionnels emportent les élections et contribuent à une réislamisation de la société civile, malgré les protestations d'une majorité silencieuse qui soutient la démocratie, les manifestations violentes de l'extrême gauche, les protestations des mouvements alévis et la guérilla ethnique kurde.

La censure d'État contrôle les mass media, les journalistes sont mis en garde contre toute révélation de la répression antikurde et antichrétienne dans le sud-est de la Turquie. Certaines télévisions, comme Kamal 7 TV, sont

dans la main des islamistes. Les écrivains Yachar Kemal (en 1991) et Orhan Pamuk (en 1998), traînés en justice pour avoir demandé au gouvernement de reconnaître le génocide arménien puis kurde, refusèrent le titre d'"Artiste d'État". Actuellement une chasse aux sorcières menée contre une organisation clandestine qui aurait planifié une déstabilisation du pays, l'Ergenekon (toponyme de l'origine altaïque des Turcs), permet des arres-

tations nombreuses d'opposants. En Turquie, le mépris des droits de l'homme et des droits syndicaux rappelle le manque de liberté dans le domaine religieux, dans lequel les élèves alévis et non-musulmans sont obligés de suivre les cours sunnites de religion. Dans la diaspora, les affrontements, notamment en RFA, entre alévis et sunnites turcs sont fréquents.



LA SUBLIME PORTE ■ A.-G. BRUGERON

Au xix^e siècle les rives du Bosphore prennent une place de plus en plus importante dans la ville. La construction de palais néobaroques et néoclassiques, de mosquées resplendissantes, de salles de réception imposantes, d'innombrables kiosques et de belvédères font du Bosphore le symbole d'un art de vivre et d'une culture euro-orientale.

Le palais de Dolmabahçe, sur les rives du Bosphore, sera le palais des derniers sultans. C'est d'ici que le dernier sultan ottoman prend la fuite sur une frégate britannique en 1922.

“ Le palais de Dolmabahçe, sur les rives du Bosphore, sera le palais des derniers sultans. ”

Aspects socioculturels actuels

Le gouvernement soutient un islam officiel contrôlé par un organisme rattaché au premier ministre, le DITIB, qui gère la carrière des imams, fonctionnaires de l'État, que ce soit en Turquie ou à l'étranger. Ainsi les ambassades turques ont un attaché religieux responsable des imams détachés dans les mosquées d'obédience turcophone. Par contre, un quart de la population (plus de 15 millions de personnes) appartient à l'alévisme, pratique discrète de tradition coranique mais rattachée au chiisme. Ce sont en fait les anciens habitants de l'est de la Turquie qui, longtemps délaissés, ont gagné les villes pour y trouver du travail. Admirateurs d'Atatürk, dont le portrait voisine avec celui du fondateur éponyme Hadji Bektach et du quatrième calife Ali dans leurs locaux, leur idéal de justice les a poussés vers tous les combats sociaux, menés parfois violemment aux côtés de l'extrême gauche.

Les confréries qui représentent l'islam populaire sont rattachées au chiisme duodécimain, comme les bektachis, ou au sunnisme, comme les mevlevis, célèbres à Konya pour leur rituel dansé. Les naqchbandis d'origine centrasiatique jouent un rôle politique et économique actif. Quant au panislamisme, recommandé par le sultan Abdulhamid II, le panturquisme l'a relayé dans le mouvement fasciste des Loups Gris antialévi, antichrétien, antidémocratique. La Turquie, comme toute la région, voit aussi émerger le mouvement terroriste du Hizb Ul Islam, animé par d'anciens Afghans qui ont servi entre autres en Bosnie et qui se montrent plus islamistes que le gouvernement confessionnel actuel. Ses miliciens ont déjà tué des journalistes de gauche comme l'Arménien Hrant Dink en 2007, des prêtres ou des pasteurs occidentaux. Ils sont également responsables des attentats récents à Istanbul contre les synagogues.



JARDINS DU PALAIS DE DOLMABAĞÇE ■ I. DE VALLEUIL

Les chrétiens demeurent dans une situation ambiguë. L'élite musulmane d'Istanbul envoie ses enfants dans les six collèges chrétiens, dont celui de Saint-Benoît-de-Chalcédoine qui compte 750 élèves musulmans pour 15 chrétiens. Mais les Grecs orthodoxes et leur patriarcat de Phanar ont vu fermer leurs séminaires. Les assyro-chaldéens du sud-est et leurs nombreux coreligionnaires réfugiés d'Irak sont mal accueillis. Il semble que des articles de la Constitution concernant la liberté religieuse soient modifiés pour être en conformité avec les règlements de l'Union européenne. Mais les mentalités



DANS LE PALAIS DE TOPKAPI ■ C. BICHARD

ne changeront pas par décret. Quant à la laïcité, imposée par Atatürk, elle semble disparaître du programme du parti (islamique) de la Justice et du Développement (AKP), qui vient d'obtenir que les élèves issus des collèges confessionnels *Islamkhatib*, formant uniquement des imams prédicateurs, soient admis dans toutes les facultés de l'université laïque. En revanche, les partisans de la laïcité bataillent fermement depuis 1997 pour interdire le port du voile aux étudiantes dans l'enceinte universitaire. Le chef d'état major de l'Armée, s'exprimant devant une délégation étrangère, a bien martelé : "Je suis laïque et musulman". D'autre part, les crimes d'honneur perpétrés par la famille contre une jeune fille souhaitant épouser un non-musulman sont toujours commis en Turquie comme en Europe (en RFA, 46 dans les six dernières années).

Politique étrangère

Dès 1963, un accord d'association est signé entre la Turquie et la CEE et en 1966 une union douanière euro-turque. En 2005, l'Union européenne décide d'ouvrir les négociations avec la Turquie.

Dans un sondage effectué en avril 2004 et publié en novembre 2004 par le *Figaro magazine* sur ce que pensaient les citoyens turcs de l'UE, 71 % des personnes interrogées étaient favorables à l'adhésion à l'UE, et 56 % avaient une image positive de celle-ci ;



TRAM DANS LES RUES D'ISTANBUL ■ C. BICHARD

mais 57 % se déclaraient exclusivement turcs, 53 % craignaient l'abandon de la langue turque et 49 % la perte de l'identité nationale. Dans un autre chapitre, 55 % acceptent l'intégration dans l'Europe au nom de la prospérité économique (le revenu d'un citoyen turc représente le quart de celui d'un citoyen européen), 49 % pour la liberté de circulation et 49 % pour la protection sociale. Dans l'ouvrage dirigé par Gilles Dorronsoro et rédigé par des chercheurs turcs et français, *La Turquie contestée, mobilisations sociales et régime sécuritaire* (CNRS 2005), ce qui est reproché à la Turquie c'est l'instrumentalisation politique de la turcité, sentiment ultranationaliste qui refuse tout droit à des minorités ethniques ou confessionnelles.

Cet état d'esprit ottoman montre combien la Turquie actuelle ne semble pas préparée à court terme à devenir une démocratie à l'euro-péenne. Par contre, la Turquie jouit d'un grand prestige culturel, économique et politique dans l'hinterland, qui s'étend en Asie centrale (100 millions d'habitants) et au Sinkiang (20 millions d'habitants). Plusieurs lycées turcophones de bon niveau ont été ouverts en Ouzbékistan, au Kazakhstan, au Kirghizistan, et reçoivent les enfants des élites locales.

D'autre part, la confrérie naqchbandie, qui a son centre à Boukhara (Ouzbékistan), met en relation hommes politiques et industriels de toute cette région.

Côté sud, la Turquie a des problèmes de répartition de l'eau avec la Syrie et l'Irak : de nombreux barrages développés depuis 15 ans retiennent une partie des eaux de l'Euphrate et du Tigre. C'est avec l'Arménie qu'un rapprochement spectaculaire tout récent et l'établissement de relations diplomatiques ont eu lieu. Ce compromis historique est surtout le fruit d'enjeux économiques portant sur les richesses énergétiques et le tracé d'oléoducs et de gazoducs dans des zones stabilisées. Avec Israël, des accords militaires (entraînement des aviateurs israéliens dans l'espace aérien turc) et commerciaux ont été signés depuis un certain temps. Ils permettent à la Turquie d'essayer de jouer un rôle dans les pourparlers de paix syro-israéliens.

Pour conclure

Soliman avait attribué à François I^{er} le titre de Padichah, Grand Sultan ; les souverains français furent ainsi les seuls monarques européens à se voir reconnaître ce titre qui donnait la préséance aux ambassadeurs de France à Istanbul. On se rappellera des ambassadeurs ottomans à Versailles : Suleyman Agha en 1609 y introduira le café et laissera, grâce à Molière, une trace littéraire dans *Le Bourgeois gentilhomme*. Le fils de ce dignitaire représentera à son tour son pays en 1720 auprès du très jeune Louis XV. La France et la Turquie ont longtemps été partenaires du fait des Capitulations évoquées précédemment, ce qui avait conduit à répandre l'enseignement du français dans les établissements turcs de prestige comme le lycée, devenu université, de Galatasaray, et dans toutes les écoles secondaires en 1870.

Le président Abdallah Gül est venu à Paris pour trois jours le 7 octobre 2009, prônant avec la France un partenariat privilégié, visible aux yeux de tous les Parisiens, puisque la Tour Eiffel a porté les couleurs turques du 6 au 13 octobre, marquant ainsi l'ouverture de la saison turque en France. Près de 400 événements célèbreront ce rapprochement culturel sur une durée de neuf mois.

“ 2009, l'ouverture de la saison turque en France. ”

En fait, l'Empire ottoman était considéré par les puissances européennes comme un État européen, dont la capitale se situait d'ailleurs en Europe, et comme un lieu de culture européen. Au début du xx^e siècle, l'écrasement de cet Empire lui fait quitter l'Europe où il possède encore 3 % du territoire national, et choisir une capitale asiatique. Au début du xxi^e

siècle, le gouvernement turc manifeste une volonté de participer à part entière à l'Union européenne. D'ailleurs plus de quatre millions de citoyens turcs, dont un certain nombre a pris la nationalité d'un État de l'Union, vivent en citoyens européens, reliés la plupart du temps à la mère-patrie par l'usage de la langue, de la religion et par l'adhésion à l'une des composantes politiques.

La découverte ou la redécouverte d'Istanbul avec ses 15 millions d'habitants (un peu moins du quart de la population totale) au cours du prochain Forum Istanbul (18 au 25 avril 2010), nous donnera des clés pour comprendre cette ville et nous permettra de suivre le programme du grand poète Yahya Kemal : “Cher Istanbul, d'une hauteur je t'ai contemplé/Pas un lieu que je n'eusse visité, adoré”.